

**Décision N°DEC25-04 portant nomination de la direction adjointe
d'une unité de service**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur ;

Vu la décision DEC22-65 en date du 6 décembre 2021 portant nomination de la direction de l'unité de service UAR 3427/US005 TBM-Core au 1^{er} janvier 2022 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'UAR 3427/US005 TBM-Core du 6 juin 2025 ;

Considérant le contrat quinquennal de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

DECIDE

Article 1 :

Monsieur Benoît PINSON est nommé directeur adjoint de l'unité de service UAR 3427/US005 TBM-Core à compter du 1^{er} septembre 2025 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 :

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication de la présente décision.

Fait à Bordeaux, le 22 juillet 2025
en deux exemplaires originaux,
Dean LEWIS

